

« Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part »

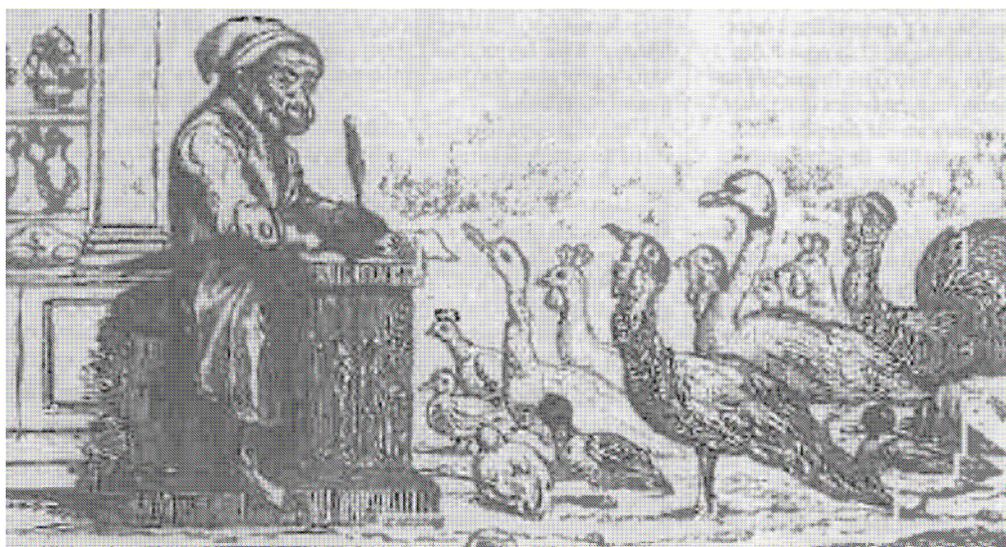
EDITORIAL

C'est un spectacle qui impressionne les jeunes recrues et fait sourire les anciens : chaque nouveau commandant en chef commence par une tournée des popotes, goutte la soupe, la trouve mauvaise et engueule le cuistot avant de regagner son quartier général.

Le Directeur Général sortant aura sacrifié à la tradition avec le plus grand zèle, visitant une bonne partie de ses services, jusqu'aux garnisons les plus reculées. Depuis, et deux ministres plus tard, peu de choses à signaler: une communication gentiment désuète (I- FIP) ou un peu roublarde (le chat); un énième choc de simplification et une démarche stratégique qui prépare le passage de l'interlocuteur unique à la borne interactive !

Tandis que les nuages s'accumulent, le centre décisionnel semble se déplacer au niveau ministériel, voire interministériel...La CGC-DGFIP est affiliée à une confédération présente dans les grands débats nationaux. Elle se distingue des organisations hyper-catégorielles à l'efficacité par nature éphémère et conjoncturelle.

Pour faire face aux nouveaux enjeux, nous oeuvrons pour un rapprochement là où il est possible avec les organisations syndicales généralistes qui partagent notre vision réformatrice ... nous en reparlerons !



Necker consultant ses administrés sur la sauce à laquelle ils souhaitent être mangés

(dessin satyrique anonyme 1787)

Bons ou mauvais points

DOMAINE RESERVE :

Ennemi invisible et anonyme il y a deux ans, la Finance est désormais associée à la plus ancienne des missions administratives : la note n°2014-02-17/01/1711 du 13 janvier informe les agents de la DGFIP qu'une filiale de BNP Paribas est désormais mandatée par l'administration pour évaluer concurrentiellement à France Domaine les ventes ou acquisitions potentiellement supérieures à un million d'euros.

Objectif affiché : une certaine sécurisation juridique, l'évaluation n'étant pas une science exacte. La lecture de la note laisse d'ailleurs transparaître la crainte des campagnes médiatiques sur les conflits d'intérêt lorsque l'Etat est partie prenante à une opération immobilière.

Si le recours ponctuel à des opérateurs privés pour une évaluation domaniale était déjà possible antérieurement, sa généralisation est pour le moins troublante :

- 1) il apparaît contradictoire d'affirmer dans la même note que l'évaluation est le « cœur de métier » de l'administration domaniale tout en actant la nécessité d'une deuxième évaluation effectuée par le secteur privé;
- 2) en cas d'estimations divergentes, la double évaluation apparaît plus facteur de risques politiques que de sécurité juridique;
- 3) dans le nouveau système, on cumule les coûts de l'option « publique » et de l'option « privée », ce qui paraît étonnant dans une période de recherche tous azimuts d'économies sur les dépenses publiques... à moins qu'il ne s'agisse de la première phase d'un plan de plus grande amplitude !

CREATION DU MEJEI : VISION LACUNAIRE DES ENJEUX STRATEGIQUES

La CGC-DGFIP s'inquiète de la faiblesse des effectifs alloués à la Mission d'expertise juridique économique internationale (MEJEI) .

En implantant seulement huit postes de rédacteur pour traiter au plan national la totalité des dossiers de prix de transfert (accords préalables et procédures amiables), la Direction Générale méconnaît un enjeu stratégique vital pour les finances de la Nation.

Dans sa configuration actuelle, la structure ne paraît pas profilée pour résorber un stock de dossiers en attente parmi les plus importants de tous les pays de l'OCDE.

A HUE ET A DIA

Rapporteur de la commission des Finances, Christian Eckert avait parrainé un rapport pessimiste sur la pérennité des missions et du maillage territorial de la DGFIP . La promotion au secrétariat au Budget de celui qui dénonçait la duplicité de la démarche stratégique semble paradoxalement destinée à freiner les ardeurs taxatrices du « monsieur plus » de l'Assemblée Nationale..

Prévention, garantie, judiciarisation : consultez nos analyses sur la politique de contrôle fiscal sur notre site accessible à partir d'ULYSSE (via de l'agent / organisations syndicales / logo CGC).

ADMINISTRATION CENTRALE :

Vote contre et boycott

Pierre-Emmanuel Baudoux élu en CT- services centraux a participé activement avec l'aide des collègues de la section à tous les débats intéressant le fonctionnement de la centrale, relayant les préoccupations sécuritaires recensées sur certains sites, analysant pour les approuver ou les critiquer les modifications organisationnelles et privilégiant une démarche pragmatique pour la critique du projet « CAP Numérique.»

Le 31 Janvier dernier, à l'instar de ses homologues, notre élu a voté contre les 67 nouvelles suppressions d'emploi dans les services centraux annoncées pour 2014. Suite à ce vote négatif, l'administration a reconvoqué les représentant du personnel à une nouvelle réunion qui a été unanimement boycottée.

Les distributions saisonnières du « Bouteillon de Bercy », bulletin d'information de la section relatant ses prises de positions ont reçu un accueil favorable sur les différents sites de Noisy, Montreuil et Paris (Bercy).

BOUCHES DU RHONE:

Le meurtre (non élucidé) d'un collègue vérificateur à la DIRCOFI Sud Est a sensibilisé brutalement l'administration aux problèmes de sécurité que la CGC-DGFIP avait précédemment introduit dans les débats des GT consacrés aux conditions de vie au travail .

La DDFIP des Bouches du Rhône s'étant trouvée géographiquement au cœur de cette malheureuse actualité, Eric Chevalier secrétaire et les membres du bureau de la section ont participé activement aux réunions périodiques organisées sur le thème de la prévention, consécutivement à la visite sur place du Directeur Général.

Pour 2014, la section CGC - DGFIP s'accorde avec les autre OS pour dénoncer le non respect de la promesse de perennité de la mission contentieux sur l'antenne d'Aix (suppression annoncée de 20% des emplois implantés).

CARNET

On nous prie d'annoncer la naissance d'une section à l'ENFIP (enseignants et administratifs) ainsi que dans le département des Hauts de Seine.

FRONT SOCIAL : LA GRIPPE ESPAGNOLE ?

Primes ACF, perspectives de carrière dégradées, baisse des effectifs...chronique de la guerre de position sur notre site : www.cgc-dgfip.fr

DESCRIPTAGE

JOURS TRANQUILLES A BERCY

Au grand Jury RTL Le Monde du 25 Aout dernier, Michel Sapin livrait cette confidence étonnante : « on ne va pas aligner le régime des retraites du Public sur celui du Privé car cela diminuerait les retraites des profs et augmenterait celle des gens des impôts »...

Ce cri du cœur quelqu'un qui ne pensait sans doute pas revenir si vite à Bercy est symptomatique d'une pensée unique actuellement en vigueur : on ne peut que constater que depuis deux ans, le monde mediatico-politique n'est jamais avare d'une petite pensée à destination des fonctionnaires des Finances :

- grand défenseur du Service Public à la française, Philippe Frémond concédait néanmoins à l'émission « C dans l'air » du 20 Février 2012 qu'on pouvait supprimer des postes de fonctionnaires « quand ils sont en surnombre, comme c'est le cas au Ministère des Finances. »
- comme en écho, Bruno Jeudi (JDD), à la même émission neuf mois plus tard, (27 Décembre 2013) ne décelait « pas d'emploi en surnombre dans la fonction Publique sauf peut-être au ministère des Finances ».
- immédiatement après l'annonce par le premier ministre d'un projet de retenue à la source , Agnès Verdier-Moulinier se félicitait des millions d'emplois que cette mesure permettrait de supprimer.
- enfin, on rappellera les moqueries du Président sur les fonctionnaires de Bercy jouant au concours Lépine des créations d'impôt...

Cette convergence de tirs n'est sans doute pas innocente; reste à en identifier la cause.

Première hypothèse : une punition collective après la relative co-gestion de la fusion contrastant avec les conflits lors de la tentative avortée sous l'ère Jospin.

Autre piste séduisante : un règlement de compte entre les sociaux-mondialistes de Terra Nova, très implantés dans les cabinets ministériels contre leurs ennemis irréductibles altermondialistes d'ATTAC très bien représentés au sein du personnel de la DGFIP.

Il est probable malheureusement que la raison principale de cet acharnement soit beaucoup plus prosaïque et se résume à une équation :

Prenez un gouvernement contraint d'afficher une réduction drastique des déficits ; posez que l'augmentation des postes dans l'Education Nationale est le « marqueur » du quinquennat qu'on a déjà effectué toutes les coupes possibles et même au-delà dans la défense, que les collectivités locales montrent les dents.... Reste nous !

Pour paraphraser un célèbre slogan : les emm... c'est maintenant !

CGC-DGFIP

86 /96 allée de Bercy. Bâtiment TURGOT.

Télédoc 909 ; 75572 Paris Paris cedex 12 .

Tel : 01 53 18 01 73 ou 01 53 18 00 69

- adresse mail : cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr